



SAINT-MICHEL

Vivre avec passion

AVIS PUBLIC

Est, par les présentes, donné par la soussignée Caroline Provost secrétaire-trésorière adjointe, de ladite municipalité, que les membres du conseil, lors d'une séance ordinaire ou spéciale qui sera tenue mardi, le 10 juillet 2018 à 19 :30 heure, au 1700, rue Principale, Saint-Michel, statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

Nature et effets de la demande :

Autoriser la demande # 2018-06-0020 pour émettre un permis (#2018-06-0116) afin de:

- Construire une remise à jardin de 12 pieds X 23 pieds à une distance de 2,44 mètres de la résidence alors qu'en vertu du règlement de zonage numéro 185, les remises à jardin doivent être implantées à un minimum de 3 mètres du bâtiment principal.

Cette demande est localisée 810, chemin Rhéaume, Saint-Michel (lot 3 991 393 Cadastre du Québec), zone R-1.

Toutes personnes ou organismes intéressés pourront se faire entendre par le conseil relativement à cette demande de dérogation.

Fait et donné à St-Michel, ce 22^e jour du mois de juin 2018.

Signé: (s) Caroline Provost
Secrétaire-trésorière adjointe